



## **Nouveau directeur pour le projet « Nouveaux Tribunaux fédéraux »**

**Christoph Bandli succède à Bernardo Stadelmann**

**Berne, le 04.02.2004. Christoph Bandli sera le nouveau directeur du projet « Nouveaux Tribunaux fédéraux ». Le 1<sup>er</sup> avril 2004, il succédera à Bernardo Stadelmann, qui a été nommé sous-directeur de l'Office fédéral de la justice et chef de la Division principale du droit pénal, près ledit office.**

Christoph Bandli est actuellement vice-président de la Commission de recours du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication. Ayant grandement contribué à la mise en place de cette commission de recours, il a accumulé de nombreuses connaissances et expériences qui lui seront utiles pour ses nouvelles tâches.

La mission de M. Bandli consistera en premier lieu à créer les conditions juridiques, logistiques et personnelles nécessaires à la mise en place du Tribunal administratif fédéral à Saint-Gall. Ce tribunal de première instance, qui reprendra les tâches actuellement dévolues aux commissions fédérales de recours et aux services des recours des départements, devrait débiter ses activités en 2007. Il comptera quelque 450 collaborateurs.

Le projet de mise en place de l'autre première instance fédérale est pratiquement achevé : le Tribunal pénal fédéral ouvrira ses portes le 1<sup>er</sup> avril 2004 à Bellinzone.

*Renseignements complémentaires :*

Bernardo Stadelmann, directeur de projet, tél. 031 / 322 41 33

**BJ – OFJ – UFG – FOJ**

Tel. +41 (0)31 322 77 88 Fax +41 (0)31 322 77 88 [info@bj.admin.ch](mailto:info@bj.admin.ch) <http://www.bj.admin.ch>

Das BJ ist ein Amt des Eidgenössischen Justiz- und Polizeidepartements

L'OFJ est un office du Département fédéral de justice et police

L'UFG è un ufficio del Dipartimento federale di giustizia e polizia

The FOJ is an office of the Federal Department of Justice and Police